

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 30 MARS 2018

Afférents au Comité Syndical	193
En exercice	193
Qui ont pris part à la délibération	109

L'an deux mille dix-huit

et le 30 mars

A 14h30 heures, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Date de la convocation
13 mars 2018

Nombre de Membres présents : 109

Date d'affichage
30 mars 2018

Monsieur Raoul MAS, délégué de MARCQ est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'EXERCICE 2017
DU BUDGET
PRINCIPAL**

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 DU
BUDGET PRINCIPAL**

VOTE :

POUR : 109
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé ce jour le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2017,

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats tels qu'indiqués dans le tableau joint à la présente délibération, soit affectation à l'excédent reporté au compte 002, pour 270 752,78 €.

**DELIBERATION
N° 2018-03**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

Bernard BESTEL



après dépôt en Sous
Préfecture

Le : 5 avril 2018

et publication ou
notification

du 30 mars 2018.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

008-240800912-20180330-2018-03COMITE-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2018

ANNEXE

SSE BUDGET GENERAL	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	
FONCTIONNEMENT	
	AG
DEPENSES	304 895,96 €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	45 036,39 €
TOTAL	349 932,35 €
RECETTES	262 789,10 €
Resultat de clôture exercice 2016	357 896,03 €
TOTAL	620 685,13 €
EXCEDENT	270 752,78 €
DEFICIT	
INVESTISSEMENT	
	AG
DEPENSES	40 088,59 €
Déficit clôture exercice 2016	- €
TOTAL	40 088,59 €
RECETTES	4 403,00 €
Excedent clôture exercice 2016	428 984,81 €
Excédent de fonction. Capitalisé	- €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	45 036,39 €
TOTAL	478 424,20 €
EXCEDENT	438 335,61 €
DEFICIT	
Restes à réaliser en dépenses	8 200,00 €
Restes à réaliser en recettes	- €
RESULTAT DE CLOTURE	700 888,39 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
AFFECTATION DU RESULTAT	270 752,78 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A CAPITALISER	- €
POUR INFORMATION	
EXCEDENT/DEFICIT D'INVESTISSEMENT AVEC RAR	430 135,61 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2018